

MANUEL D'UTILISATION

conf. au § 20 de l'ordonnance sur les substances dangereuses



Etablissement :

Poste de travail :

Date :

Bâtiment :

Activité :

DESIGNATION DE LA SUBSTANCE DANGEREUSE

Méthane

Gaz incolore, extrêmement inflammable, explosible en présence d'air. Inodore. Plus léger que l'air.

DANGERS POUR LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT



Explosible à partir de 4,4-16,5 Vol. % dans l'air en présence de sources d'inflammation (étincelles, charge électrostatique, flammes, fours, etc. S'enflamme également sur des surfaces à partir de 595 °C. Température de flamme 2148 ° C. Ne jamais mélanger à du fluor. Asphyxie possible due à l'appauvrissement en oxygène

MESURES DE SECURITE ET REGLES DE CONDUITE



Très bien aérer les pièces, détecteur de gaz éventuellement nécessaire. Le gaz migre vers le haut ! Dans l'établissement, utiliser des appareils fermés et mis à la terre uniquement. Guider les gaz d'échappement vers un endroit sans dangers, à l'extérieur, procéder éventuellement à un brûlage à la torche ou à une combustion catalytique. Contrôler régulièrement l'étanchéité des installations. Maintenir à distance de toutes les sources d'inflammation. En cas de quantités importantes, établir des zones de sécurité.

Lors du chargement des appareils, veiller à l'absence d'oxygène. Inertisation à l'azote possible.

Respecter l'interdiction de fumer. Assurer l'alimentation de gaz depuis l'extérieur autant que possible. Ne jamais ouvrir les valves par la force. En cas de mélange de gaz, se renseigner d'abord sur leur compatibilité : le méthane réagit très violemment avec de nombreux gaz (mais aussi avec de nombreuses substances solides).

Identifier la zone.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE DANGER

En cas d'incendie

Appel d'urgence 100

Quitter la pièce, délimiter la zone. Appeler les pompiers en composant le 100. Les extincteurs C sont appropriés pour une première intervention ainsi les couvertures d'extinction. Avertir les personnes.

En cas de fuites

Appel d'urgence 100

Dans la mesure du possible, éliminer les sources d'inflammation, quitter la pièce. Délimiter la zone. Appeler les pompiers. Tél.100. Faire mesurer et évaluer la concentration. Fermer la source de l'extérieur.

PREMIERS SECOURS



Appel d'urgence 100

Porter les accidentés dans une zone sûre. Si nécessaire, dispenser les mesures de premier secours, appeler un médecin d'urgence. Retirer immédiatement les vêtements exposés au gaz. Se protéger.

ELIMINATION CORRECTE

In Kraft gesetzt von: am:

Unterschrift:

Prévention des incendies

- Il est interdit de fumer et de faire du feu dans les zones comportant un risque élevé d'incendie.
- Observer le permis d'exécution « Travaux à chaud ».
- Eviter ou, au moins, réduire les charges d'incendie.

Conduite à tenir en cas d'incendie

- Maintenir son calme.
 - Communiquer l'incendie.
 - Se mettre à l'abri.
- Avertir les personnes exposées aux dangers.
Aider les personnes les plus démunies.
Fermer les portes.



- Suivre les issues de secours marquées.
- Ne jamais prendre l'ascenseur.
- Suivre les instructions.
- Tenter d'éteindre le début d'incendie avec un extincteur.

Appel d'ur-
gence :
18

Premier secours

- Garder son calme, appeler les secours, informer les secouristes et les supérieurs hiérarchiques.
- Délimiter le lieu de l'accident (arrêter les machines, couper le courant, etc.).
- Secourir les personnes accidentées en assurant sa propre sécurité d'abord et dispenser les premiers secours.
- Quitter la zone ou les pièces menacées Garder le contact avec les blessés.
- Si un blessé se trouve dans le réservoir : en informer les pompiers.
(Demander une échelle rotative, une grue, un hélicoptère en fonction du danger).
- Veiller à ce que les voies de circulation restent praticables ou les rendre praticables (utiliser par ex. une échelle) sans se mettre en danger.
- Si l'échafaudage roulant devait avoir été déplacé vers l'intérieur : installer une échelle à l'extérieur à l'emplacement où l'échafaudage roulant se situe, ouvrir le toit le cas échéant et préparer ainsi une voie de circulation pour les forces de secours. Préparer la nacelle de travail le cas échéant.
- Matériel de premier secours (caisse ou valise, flacon de rinçage des yeux).
- Communiquer immédiatement les blessures puis les inscrire dans le registre des premiers secours.

Appel d'ur-
gence :
18